



Position de l'ADC sur **Les bijoux buccaux**

L'art corporel connaît une popularité grandissante au sein d'une industrie largement déréglementée. Ce type d'art comprend, le tatouage, le perçage corporel et les bijoux buccaux, qui sont en fait le perçage des tissus mous ou l'ajout d'objets aux dents. Tous les perçages corporels comportent un risque d'infection. Étant donné la présence et la variété de bactéries dans la cavité buccale, les perçages buccaux présentent un risque plus élevé et sont donc fortement déconseillés.

Toutefois, la recherche indique que la connaissance des risques associés à l'art corporel n'est pas un élément dissuasif, même pour les personnes qui ont eu des complications. Les complications documentées sont associées (a) aux bijoux (aspiration, allergie ou lésion chronique aux dents ou muqueuses adjacentes, y compris la fracture d'une dent et la récession gingivale, qui peuvent entraîner la perte de la dent) ou (b) au procédé de perçage (saignement local, enflure, dommage au nerf, choc toxique, écoulement permanent, sens du goût altéré ou infections distantes du foie, du cœur ou du cerveau). L'occurrence d'infections graves a encouragé Santé Canada à émettre les Pratiques de prévention des infections dans les services personnels : tatouage, perçage des oreilles, perçage corporel et électrolyse en 1999. Vous pouvez consulter ces pratiques à l'adresse : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/99pdf/cdr25s3f.pdf>.

L'ADC présente les recommandations suivantes :

1. Les dentistes praticiens devraient discuter avec les patients des risques potentiels des perçages et des bijoux buccaux, et ils devraient leur fournir des recommandations en matière d'hygiène et de prise en charge des perçages existants afin de réduire les effets néfastes potentiels. L'information utile fournie peut comprendre des renseignements sur la reconnaissance et la prise en charge des effets secondaires buccaux et systémiques et sur l'utilisation du matériel et des adhésifs appropriés pour les bijoux dentaires.
2. Les dentistes praticiens devraient recommander aux patients qui veulent avoir des perçages buccaux de se renseigner sur (a) l'expérience de l'artiste, y compris le taux de complications, (b) les pratiques de contrôle des infections et (c) les directives à suivre après le perçage.

Version anglaise approuvée
Conseil d'administration de l'ADC
Janvier 2006